



Commission  
des titres d'ingénieur

**Complément de décision n° 2017/09-03  
relatif à l'attribution du Label EUR-ACE  
à des diplômes d'ingénieur délivrés par l'École supérieure privée  
d'ingénierie et de technologies (ESPRIT) - Tunisie  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

**Prolongement de la labellisation EUR-ACE d'un an pour les diplômes suivants :**  
Diplôme national d'ingénieur spécialité Electromécanique en formation initiale sous statut d'étudiant.  
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie civil en formation initiale sous statut d'étudiant.

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :**

La Commission prend acte favorablement du prolongement d'un an de la labellisation des deux formations pour l'année universitaire 2020-2021.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 13 octobre 2020.

La présidente,  
Elisabeth CREPON